



Proposition d'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour

1. Conformément à l'article 10 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, le Directeur général a l'honneur de se référer à la proposition ci-après tendant à inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour provisoire de la cent trente-troisième session du Conseil.
2. Une proposition a été reçue de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève le 16 avril 2013, tendant à inscrire à l'ordre du jour provisoire du Conseil un point supplémentaire intitulé : « Évaluation et amélioration des soins de santé primaires en temps de crise ».
3. Cette proposition est soumise à l'examen du Conseil (voir annexe).

ANNEXE

Note explicative de la République arabe syrienne

Compte tenu de la crise que connaît actuellement la République arabe syrienne et de ses effets sur le secteur de la santé en général et de ses terribles conséquences sur les soins de santé primaires en Syrie en particulier, le Ministère de la Santé de la République arabe syrienne a proposé l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour provisoire de la cent trente-troisième session du Conseil exécutif, intitulé « **Évaluation et amélioration des soins de santé primaires en temps de crise** ».

Conformément à l'article 10 du Règlement intérieur du Conseil exécutif de l'OMS, la Syrie souhaiterait attirer l'attention du Directeur général de l'OMS et des membres du Conseil exécutif sur l'urgence d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour provisoire de la cent trente-troisième session du Conseil pour tenir compte de cette proposition.

Les événements regrettables qui ont lieu en Syrie renforcent notre conviction que la communauté internationale dans son ensemble a intérêt à débattre d'urgence de cette question, qui ne concerne pas seulement la Syrie mais aussi d'autres pays et régions dans le monde. Nous espérons que le débat sur ce point montrera la voie à suivre pour améliorer la prestation des soins de santé primaires dans les zones en proie à des crises.

= = =